

PASS' ETUDES CITOYEN DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

Il s'agit d'une aide forfaitaire de 300 € octroyée aux jeunes souhaitant acquérir des équipements estudiantins, en contrepartie, ils s'engagent pour une action citoyenne de 35h dans des collectivités territoriales, associations, ateliers et chantiers d'insertion, organismes de sécurité sociale, comité d'entreprise, fondation, etc.

Elle s'adresse aux jeunes :

- âgés entre 18 et 21 ans
- domiciliés dans l'Oise
- titulaires d'un diplôme 3 (CAP , BEP , MC5) ou 4 (bac, brevet professionnel, brevet des métiers d'art, etc.)
- inscrits dans un établissement d'enseignement situé en France et dispensant un diplôme à reconnaissance nationale ou être en contrat d'apprentissage.

Le dossier est téléchargeable sur le site. Pour tout renseignement ou envoyer son dossier : contact-passcitoyen@oise.fr

<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passavenir-citoyen>

Conseil départemental de l'Oise:

1 rue Cambry

60024 - Beauvais

<http://www.oise.fr/>